

NOBILE® FRESH GRANULAR 24M

Granulats provenant de bois neuf de chêne français séché à l'air libre.
Aptes à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe.
Conforme au règlement CE n°606/2009 et à l'Australia New Zealand Food Standards Code - Standard 1.3.4.

Caractéristiques physiques

Aspect Granulat
Couleur Beige clair, crème, homogène tant en surface qu'à cœur
Descripteur olfactif Fruité, noix de coco
Descripteur gustatif Sensation de rondeur, fraîcheur, renforcement de la structure des vins
Taille et forme Éclats de chêne de dimensions comprises entre 2 à 7 mm

Analyses physico-chimiques

Benzo(a)pyrène < 50 ng/g 2, 3, 6 Trichloroanisole < LQ*
Pentachlorophénol < LQ* 2, 3, 4, 6 Tétrachloroanisole < LQ*

*LQ : Limite Quantifiable

Analyses microbiologiques

Germes aérobies mésophiles <10⁴ UFC* /g Levures < 10 UFC* /g
Salmonelles absence dans 25g Moisissures < 10⁴ UFC* /g
Coliformes < 10 UFC* /g

*UFC : Unité Formant Colonie

Emploi en œnologie

Dose d'emploi : 0.5 à 3 g/L.

Utilisation : macération directe sur vin. La durée de macération s'établit en fonction des objectifs œnologiques et organoleptiques recherchés. Prendre avis auprès de votre œnologue conseil ou de notre service technique.

Réglementation : Les « Morceaux de Bois de Chêne » sont soumis à réglementation dans le cadre d'un emploi en œnologie. Se référer à la législation en vigueur.

Stockage – D.L.U.O.

Conserver au frais, hors sol dans l'emballage d'origine, dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.

DLUO : 18 mois.

Conditionnement

Sac de 15 kg / Vrac ou contenant deux filets infusion de 7,5 kg.
Emballages PET aluminisés assurant une protection optimale des arômes.

